

**Présentation à l'intention des membres de la
Commission sur les finances et l'administration**

**Budget 2020 et
Programme triennal d'immobilisations 2020-2022**

Roger Lachance
Service de l'environnement
Date : 4 décembre 2019

Liste des acronymes

- AO : Appel d'offres
- A.P. : Année-personne
- ASPC : Agence de santé publique du Canada
- CDN-NDG : Côte-Des-Neiges–Notre-Dame-De-Grâce
- CEAEQ : Centre d'Expertise en Analyse Environnementale du Québec
- CESH : Complexe environnemental de Saint-Michel
- CMM : Communauté métropolitaine de Montréal
- CCN : Conseil canadien des normes
- CRD : Résidus de construction, rénovation et démolition
- C.T. : Collecte transport
- CTMO : Centres de traitement des matières organiques
- DA : Directeurs d'arrondissement
- DEP : Division de l'eau potable
- DRSP: Direction régionale de la santé publique
- EBI : Entreprise de recyclage et gestion des matières recyclables
- ECCC : Environnement et Changement climatique Canada
- GDC : Gestion demandes citoyens
- GMR : Gestion des matières résiduelles
- H₂S : Sulfure d'hydrogène
- ISÉ : Institut des sciences de l'environnement

Liste des acronymes (suite)

- ISO : Organisation internationale de normalisation
- MAPAQ : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
- MELCC : Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
- MTQ : Ministère des Transports du Québec
- NOX : Oxyde d'azote
- PDGMR : Plan de gestion des matières résiduelles
- PQMO : Plan quinquennal de la main-d'œuvre
- RCG : Règlement du conseil d'agglomération
- RNSPA : Réseau national de surveillance de la pollution atmosphérique
- RSMA : Réseau de suivi du milieu aquatique
- RSQA : Réseau de surveillance de la qualité de l'air
- SAM : Système alimentaire montréalais
- SE : Service de l'Environnement
- SGPI : Service de la gestion et planification immobilière
- SIGMR : Système d'information de Gestion des matières résiduelles
- SIVT : Service des infrastructures, de la voirie et des transports
- SPO : Service de la performance organisationnelle
- STI : Systèmes de transport intelligents
- VG : Vérificateur général

Mission

- Améliorer la qualité et le cadre de vie des citoyens de l'agglomération de Montréal par l'innovation, la collaboration, la sensibilisation et l'exemple face aux problématiques environnementales, en assurant la promotion et le contrôle de la qualité de l'air, de l'eau et des sols, en agissant pour une gestion responsable des matières résiduelles pour atteindre le zéro déchet en 2030 et en contrôlant la qualité et l'innocuité des aliments des établissements alimentaires.
- Assumer auprès des services municipaux, des arrondissements, des villes liées et autres instances, un rôle d'expert en matière de protection de l'environnement et développer, à ce titre, des politiques, des programmes et plans d'action, le tout dans une perspective de transition écologique.

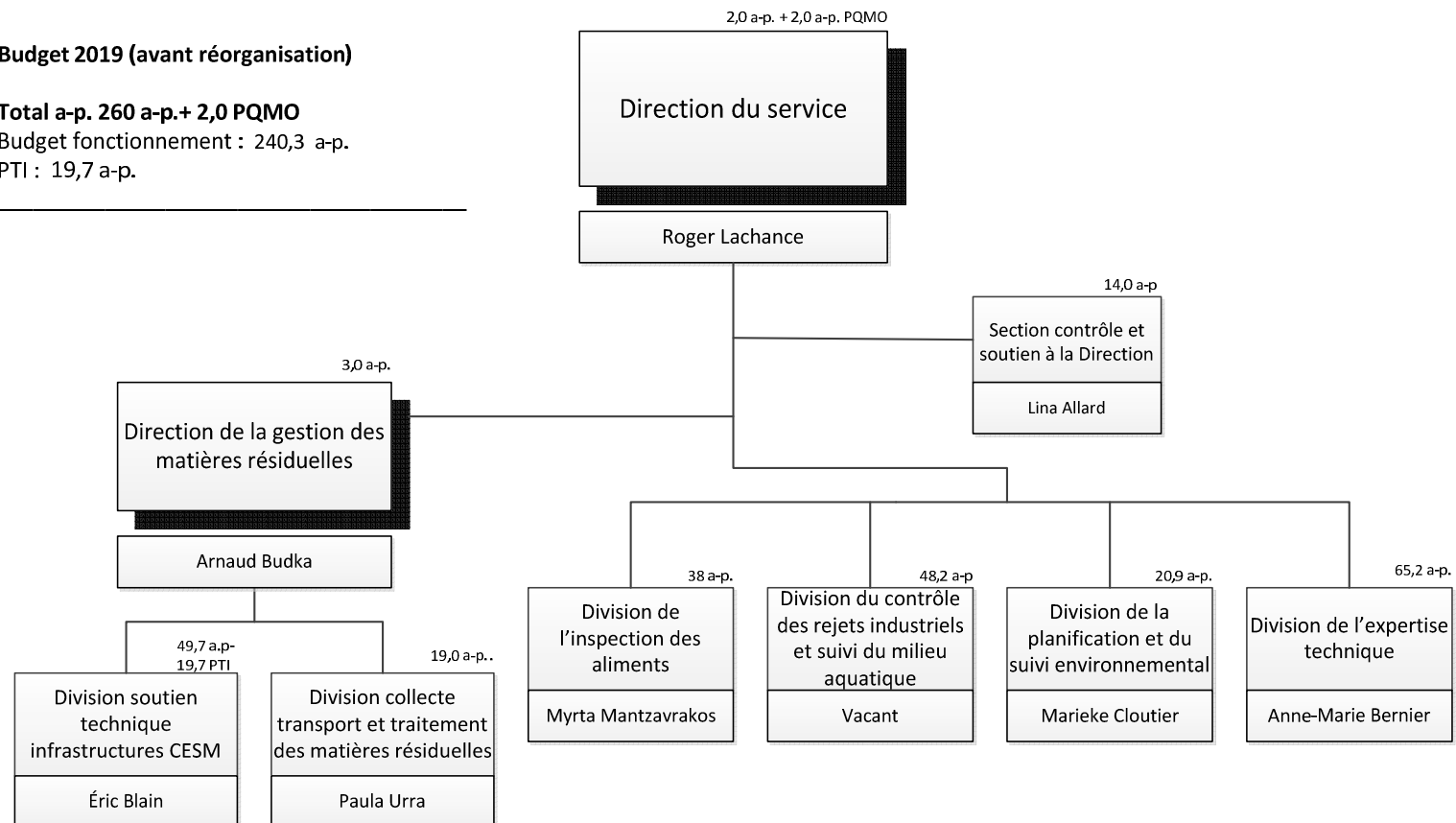
Organigramme 2019

Budget 2019 (avant réorganisation)

Total a-p. 260 a-p.+ 2,0 PQMO

Budget fonctionnement : 240,3 a-p.

PTI : 19,7 a-p.



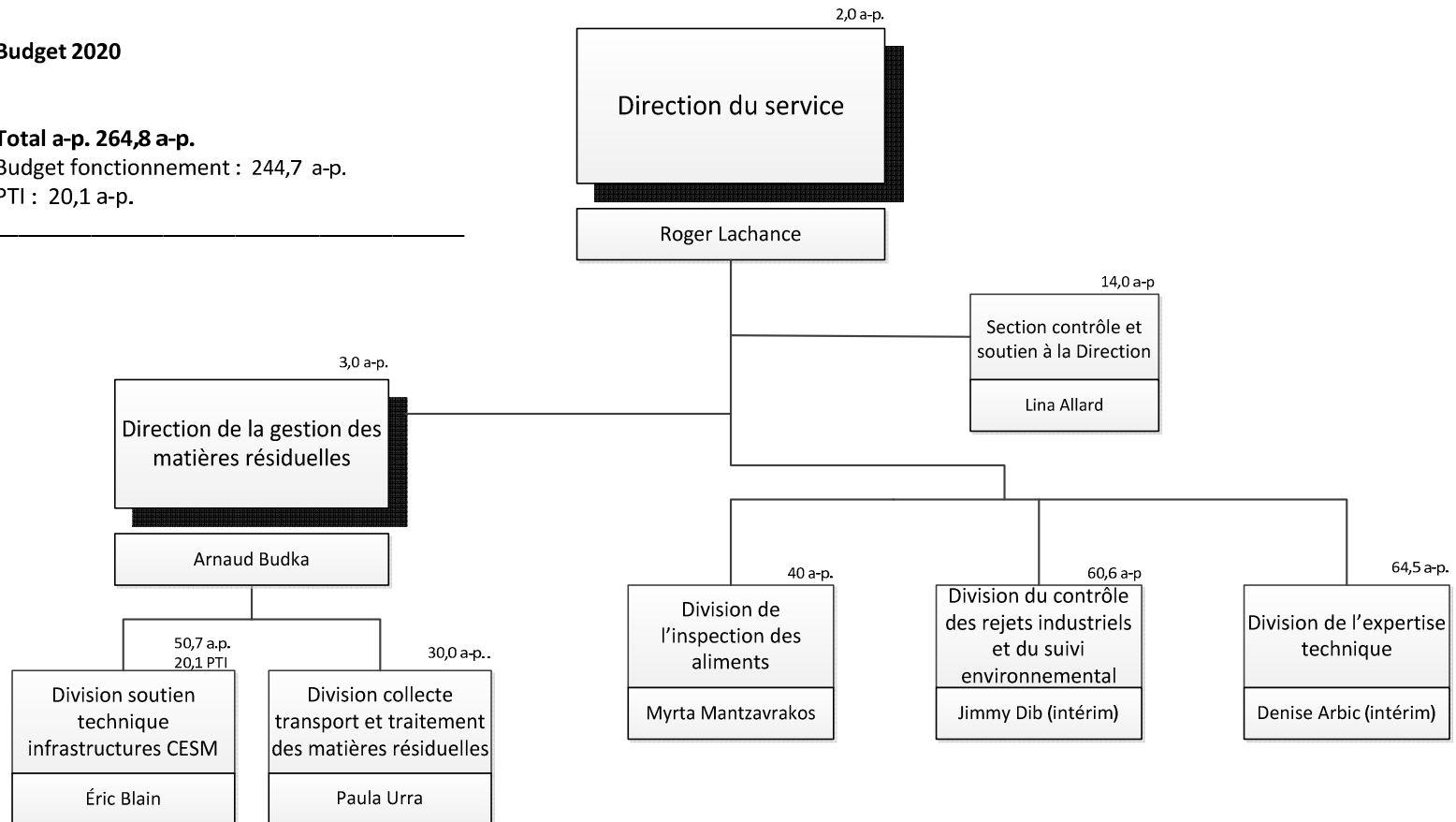
Organigramme 2020

Budget 2020

Total a-p. 264,8 a-p.

Budget fonctionnement : 244,7 a-p.

PTI : 20,1 a-p.



Faits saillants 2019 et impact

Le Service de l'environnement a réalisé des projets majeurs et innovants qui ont engendré de nouvelles pratiques et de nouvelles habitudes auprès des citoyens et des entreprises, participant ainsi à la transition écologique.

▪Plusieurs gestes concrets et significatifs visant la récupération des matières organiques ont été posés :

- La totalité des 540 000 résidences de 8 logements et moins de la Ville de Montréal est maintenant desservie par une collecte sélective des matières organiques;
- Deux contrats pour la conception, la construction, l'exploitation et l'entretien de deux centres de traitement des matières organiques ont été octroyés pour un investissement total de 251,7 M\$.

Faits saillants 2019 et impact (suite)

- Un nouveau centre de tri des matières recyclables, à la fine pointe de la technologie, qui respecte les meilleurs standards internationaux, a été mis en service dans l'arrondissement de Lachine (48 M\$). Il permettra de desservir l'ouest de l'île et de traiter 58 % du total des matières recyclables de l'agglomération de Montréal (100 000 tonnes annuellement).
- Le projet de *Plan de gestion des matières résiduelles (PDGMR) 2020-2025* a été déposé aux instances et le mandat donné à la Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs de tenir une consultation publique (en cours). L'ambitieux plan vise, en autres, à atteindre le zéro déchet d'ici 2030.
- À la suite des difficultés rencontrées avec le principal opérateur dans le domaine de la fourniture et du transport de conteneurs sur le territoire, le mode opératoire des écocentres a été modifié afin de maintenir ce service prisé par les citoyens.
- D'autres projets visant la maîtrise du passif environnemental de l'agglomération ont été lancés :
 - Le démarrage des travaux de construction d'une usine de traitement des eaux souterraines au Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles avec un mur-écran qui bloque l'écoulement des eaux (48,5 M\$);

Faits saillants 2019 et impact (suite)

- La conception d'une usine de traitement du lixiviat au Complexe environnemental de Saint-Michel (14,5 M\$).
- Le Service de l'environnement a été très actif pour faire respecter les normes de qualité de l'air et de l'eau :
 - 280 permis et autorisations ont été émis pour différentes activités et travaux;
 - Quelque 1 400 prélèvements ou échantillons ont été pris pour vérifier si les entreprises étaient conformes aux normes de rejets;
 - 24 nouvelles poursuites ont été déposées en cour contre des établissements pour non-respect des normes environnementales applicables;
 - Près de 1 500 plaintes ont été traitées;
 - 95 avis d'infraction ou demandes d'information complémentaire ont été donnés dans le cadre de l'application du Règlement sur le chauffage au bois et, en lien avec ce règlement, 16 poursuites ont été entreprises à la suite de 141 plaintes reçues de la part de citoyens;
 - Le gouvernement du Québec fut interpellé relativement à la situation de la qualité de l'air à Montréal, les attentes grandissantes de la population, plus particulièrement dans l'est de l'île, et le niveau de financement insuffisant de la ville dans la réalisation de son mandat.

Faits saillants 2019 et impact (suite)

- Plusieurs activités d'inspection des aliments ont été menées visant à assurer la salubrité des établissements réglementés et générant environ 800 000 \$ en amendes :
 - Quelques 14 000 inspections réalisées menant à 2 700 avis d'infraction;
 - 1 150 poursuites judiciaires entreprises;
 - 270 fermetures d'établissement pour danger imminent;
 - 8 suspensions de permis;
 - 2 200 plaintes de citoyens traitées;
 - 3 000 prélèvements de produits, 15 000 analyses;
 - 700 toxi-infections enquêtées.

Budget de fonctionnement 2020

Plan de la présentation

- Objectifs et réalisations 2019
- Indicateurs REMC
- Indicateurs du Service
- Bilan en matière de santé et sécurité au travail
- Évolution budgétaire 2019
- Objectifs 2020
- Budget 2020
 - Revenus et dépenses par compétences
 - Revenus et dépenses par objets
 - Revenus et dépenses par objets - explications d'écarts
 - Dépenses par catégories d'emplois
 - Variations de l'effectif par catégories d'emplois
- Principaux écarts 2020 vs 2019
- Période de questions

Objectifs et réalisations 2019

Qualité de l'air

Aménagement de la station 25 (coin Haig et Notre-Dame) en lien avec le projet des capteurs de la qualité de l'air piloté par la Direction des transports du SIVT

- La station est installée. Raccordement et installation des analyseurs à compléter.

Transformation de la station 28 (rue Ducan, Mont-Royal) en une station de mesure « near road » conformément aux directives d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)

- En attente de réception des analyseurs d'ECCC.

Réalisation du programme de suivi de la qualité de l'air selon le calendrier du Réseau national de surveillance de la pollution atmosphérique (RNSPA). Implantation de nouvelles mesures d'assurance qualité et de contrôle de la qualité pour les audits des stations et mise à jour des procédures de travail

- Le bilan annuel 2018 réalisé. Nouveau programme d'assurance qualité réalisé à 40 %. Sera complété en 2020 conformément au calendrier du RNSPA.

Suivi du programme de surveillance de la qualité de l'air dans le cadre du projet Turcot

- Suivi quotidien réalisé et données disponibles en temps réel.

Objectifs et réalisations 2019 (suite)

Qualité de l'air (suite)

Compléter l'encadrement des émissions générées par les fours de cuisson au bois et charbon de bois.

- Positionnement établi sur une approche réglementaire spécifique concernant la cuisson au bois et sur charbon de bois.

Continuer la mise en application du règlement sur les foyers au bois (RCG 15-069).

- Application réglementaire assurée. À la fin septembre, plus de 95 lettres-avis envoyés, 141 plaintes répondues, 16 poursuites déposées.

Continuer la mise en conformité de certains établissements industriels au règlement 2001-10 de la CMM.

- À la fin septembre, plus de 35 permis pour des établissements et 102 permis pour des travaux émis et la caractérisation des rejets atmosphériques de 13 établissements afin de s'assurer de leur conformité réalisée.

Simplification des modèles de permis émis.

- Modèles de permis simplifiés (formulaire standardisé, consolidation des permis). La transition des permis existants se fera progressivement.

Objectifs et réalisations 2019 (suite)

Qualité de l'eau et du milieu aquatique

Poursuivre la vérification des corrections des raccordements inversés dans les réseaux d'égouts pluviaux et le dépistage d'autres secteurs susceptibles d'être affectés.

- Vérification de 15 réseaux en cours à la suite des corrections des raccordements inversés effectuées par les arrondissements et villes liées sur les réseaux pluviaux.

Poursuivre la mise en conformité au règlement 2008-47 de la CMM.

- À la fin septembre, plus de 78 permis et approbations pour des établissements et 65 permis pour des travaux temporaires émis, 618 échantillons d'effluents industriels afin de s'assurer de leur conformité, plus de 338 rapports d'échantillonnage analysés donnant lieu à des lettres-avis pour non-conformité.
- Application du principe utilisateur-payeur avec des prélèvements de 722 échantillons à des fins de calcul de la tarification des eaux usées industrielles.
- Implication de la Division de l'inspection des aliments pour la vérification de la présence et le fonctionnement de trappes à graisse afin d'éviter le déversement de matières dans les égouts. L'interdiction des appareils de refroidissement à base d'eau est vérifiée dans les commerces afin de réduire le gaspillage de l'eau potable.

Simplification des modèles de permis émis.

- Modèles de permis simplifiés. La transition des permis existants se fera progressivement.

Objectifs et réalisations 2019 (suite)

Gestion des sols contaminés

Poursuivre les relevés de méthane pour les dossiers des anciennes carrières et mettre en ligne les rapports de relevés et les documents qui y sont associés.

- Prises de mesures à l'intérieur de résidences adjacentes au parc Baldwin, à la gare de Rivière-des-Prairies, du parc Arthur-Therrien, de la maison de l'arbre et de la caserne 66 à Verdun et prises de mesures sur 15 nouveaux sites. Les relevés de 2018 sont en ligne et ceux de 2019 le seront au début de 2020.

Pour le Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles, commencer la construction de l'écran, du système de captage et de l'usine de traitement.

- Construction du mur-écran selon l'échéancier et le budget. Livraison toujours prévue pour juin 2020. Travaux du système de captage et l'usine de traitement selon l'échéancier et le budget. Livraison toujours prévue pour septembre 2020.

CESM

Supporter la réalisation de la conversion du Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM) à des fins de grands parcs urbains.

- Réalisation des travaux planifiés, dont la mise en place de 80 000 m³ de sols et de matériaux (sur un objectif de 75 000 m³)

Objectifs et réalisations 2019 (suite)

Octroyer un contrat pour la conception et la construction d'une unité de traitement du lixiviat et compléter sa conception.

- Contrat octroyé en mai 2019 pour la conception, la construction d'une unité de traitement du lixiviat. Réalisé une partie de la conception. Mise en route est toujours prévue pour le début de l'année 2021.

Laboratoire

À l'aide d'une firme externe, revoir le fonctionnement des activités reliées aux analyses des aliments pour répondre aux critères de biosécurité de l'Agence de santé publique du Canada (ASPC).

- L'étude a été réalisée par une firme externe. Le projet sera complété en 2020.

Maintenir les domaines et les méthodes d'accréditation pour effectuer les analyses pour nos clients internes et fournir des résultats fiables et de qualité permettant le suivi réglementaire autant au niveau de l'eau potable, des eaux usées, des rejets industriels (air/eau), des aliments et des piscines et bassins artificiels. Maintenir l'accréditation ISO 17025 à la suite des audits qui ont eu lieu en 2018 par les deux organismes accréditateurs, CEAEQ et CCN, aux deux sites.

- Tous les domaines d'accréditation nécessaires maintenus pour les deux laboratoires (eau potable, eaux usées) et pour le laboratoire de Crémazie (aliment). L'accréditation ISO 17025 demeure en vigueur pour les deux laboratoires.

Objectifs et réalisations 2019 (suite)

Contrôle de la qualité des aliments

Renouvellement pour l'année 2020 de l'entente entre la Ville et le MAPAQ sur le fonctionnement et le financement des programmes d'inspection des aliments et réaliser les engagements prévus.

- L'autofinancement : En 2019, la Ville a reçu le plein financement de l'activité couvrant l'entièreté de ses frais directs et indirects, plus 15 % de frais administratifs, comme recommandé par le VG en 2013, soit 4,7 M\$. Les engagements prévus ont été réalisés.
- Dans le cadre du conseil SAM (Système alimentaire montréalais), sondage en cours auprès des commerces alimentaires afin de dresser le portrait sur leur écoresponsabilité et leur besoin d'encadrement ou de support. Sur les rapports d'inspection remis, ajout de la phrase : « Agissons ensemble dans la lutte au gaspillage alimentaire ». Support aux banques alimentaires visant à améliorer leurs méthodes de tri et de réduction du gaspillage (Moisson Montréal). Plus de 300 organismes de charité sont maintenant sous inspection pour améliorer la qualité des aliments offerts.

Objectifs et réalisations 2019 (suite)

Matières résiduelles

De concert avec le Service des communications et les arrondissements, établissement d'un portrait des actions de communication, de sensibilisation et d'information relatives à la gestion des matières résiduelles réalisées en arrondissement.

- La stratégie transversale est un principe directeur du futur PDGMR. Afin de mobiliser les différents publics cibles, des campagnes innovantes d'ISÉ seront développées.

Planter un processus de concertation et de coordination structuré entre le Service de l'environnement et les arrondissements pour l'ensemble des activités de gestion des matières résiduelles, dont le processus de collecte et de transport des matières résiduelles.

- Présentations régulières aux différents intervenants. Rapports GMR trimestriels aux arrondissements : Forum annuel (120 participants). Consultation dans les dossiers stratégiques : AO 2020 - contrats collecte-transport; projet-pilote SIGMR (autorisation de déverser) : Lancement du projet-pilote en collaboration avec la STI et l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce pour tester une application informatique permettant un suivi en temps réel des autorisations de déverser et d'éliminer l'utilisation de billets de pesée papier.

Note : un demi-million de billets, principalement émis en arrondissement, transitent au SE chaque année.

Objectifs et réalisations 2019 (suite)

Matières résiduelles (suite)

Poursuivre l'implantation de la Stratégie montréalaise 2105-2019 visant l'augmentation de la desserte de collecte de résidus alimentaires (immeubles de 8 logements et moins) par l'ajout de 46 500 portes en 2019 et atteindre 100 % de desserte. La stratégie d'implantation pour les unités de 9 logements et plus sera élaborée.

- Implantation complétée pour les immeubles de 8 logements et moins. En ajoutant, 18 000 unités desservies dans les 9 logements et plus et les 64 000 unités desservies dans les villes liées et le taux de desserte de l'agglomération de Montréal s'élève à 65 %.

Élaboration de la stratégie d'implantation de la collecte des résidus alimentaires dans les immeubles de 9 logements et plus.

- Stratégie s'arrime au renouvellement des contrats de collecte et transport (planifié en trois blocs) et à la mise en service des nouveaux CTMO à Saint-Laurent et Montréal-Est. Déploiement complet sur l'horizon 2020-2025. Demande d'aide financière faite à la CMM.

Consultation publique et adoption du Plan de gestion des matières résiduelles (PDGMR) 2020-2025.

- Projet de PDGMR 2020-2025 présenté. La Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs a été mandatée le 24 octobre 2019 pour lancer les consultations publiques à partir du 27 novembre 2019.

Objectifs et réalisations 2019 (suite)

Matières résiduelles (suite)

Compléter la construction du centre de tri situé dans l'arrondissement de Lachine et débiter son exploitation.

- Construction complétée et mise en service en novembre.

Octroyer les contrats pour les centres de traitement des matières organiques prioritaires.

- Contrat pour la conception, la construction, l'exploitation et l'entretien d'un centre de compostage dans l'arrondissement de Saint-Laurent octroyé en février. Pour le centre de biométhanisation localisé à Montréal-Est, contrat octroyé en août.

Poursuivre les démarches pour l'implantation de l'écocentre Dickson et l'identification d'un site pour l'implantation d'un écocentre dans le secteur ouest.

- Étude en cours sur l'état des cheminées et des infrastructures les reliant. Résultats seront connus en 2020. Aucun autre site identifié pour le secteur ouest de l'agglomération de Montréal.

Poursuivre les travaux de la Chaire de recherche sur la valorisation des matières résiduelles.

- Travaux complétés sur la modélisation d'un procédé de gazéification, sur la valorisation des CRD au Québec et sur les possibles chaînes de procédés de prétraitement des ordures ménagères. Travaux amorcés sur la modélisation du centre de tri des matières recyclables de Lachine (échéance décembre 2020), sur l'optimisation de production de gaz de synthèse en gazéification des ordures ménagères (échéance printemps 2021) et sur l'acceptabilité sociale en GMR (échéance printemps 2022).

Objectifs et réalisations 2019 (suite)

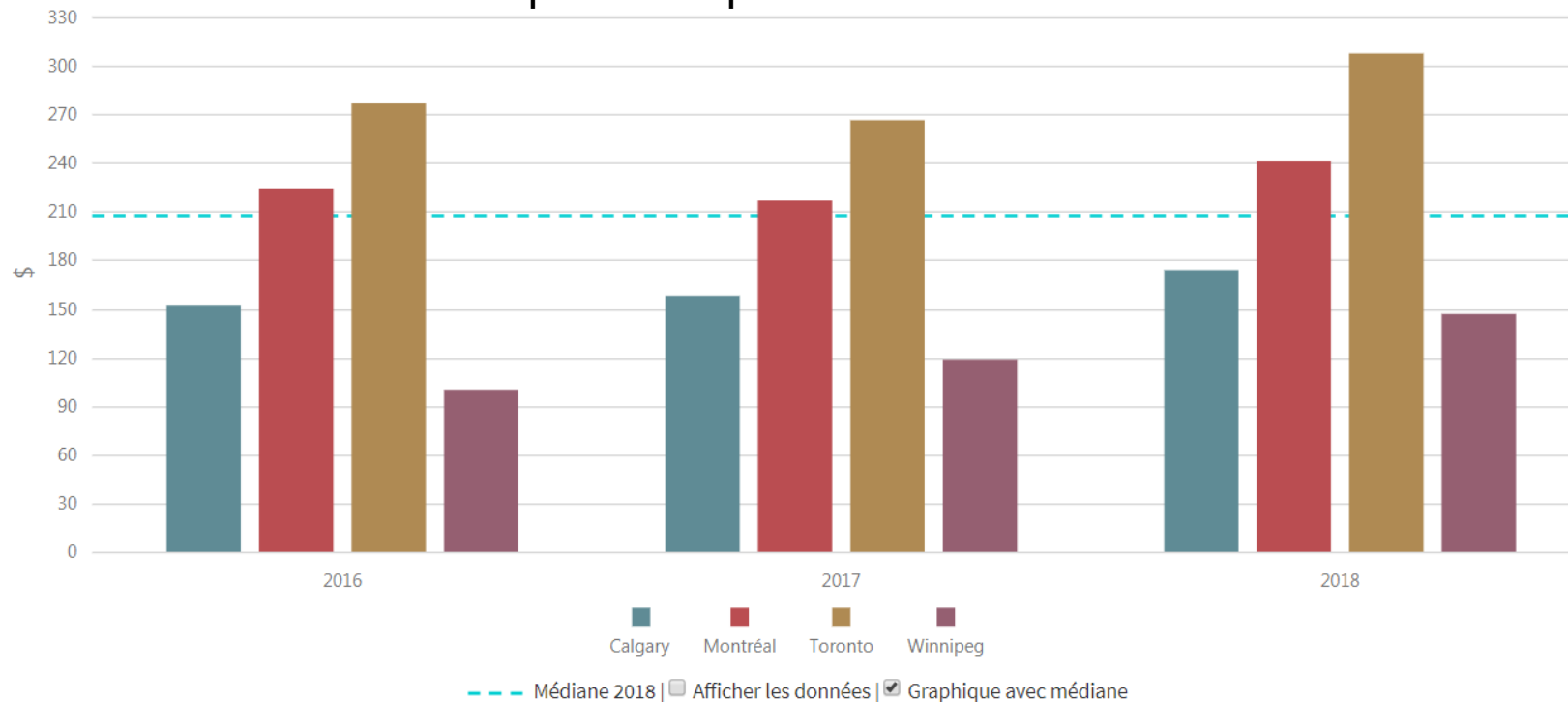
Matières résiduelles (suite)

Acquisition d'outils de collecte optimisée.

- Mise en œuvre en juillet d'une procédure d'achat direct des bacs pour les matières recyclables améliorant la flexibilité pour les arrondissements et la réduction des délais de livraison, dans le périmètre prévu à l'entente-cadre.

Indicateurs REMC

Coûts d'exploitation par tonne de matières résiduelles



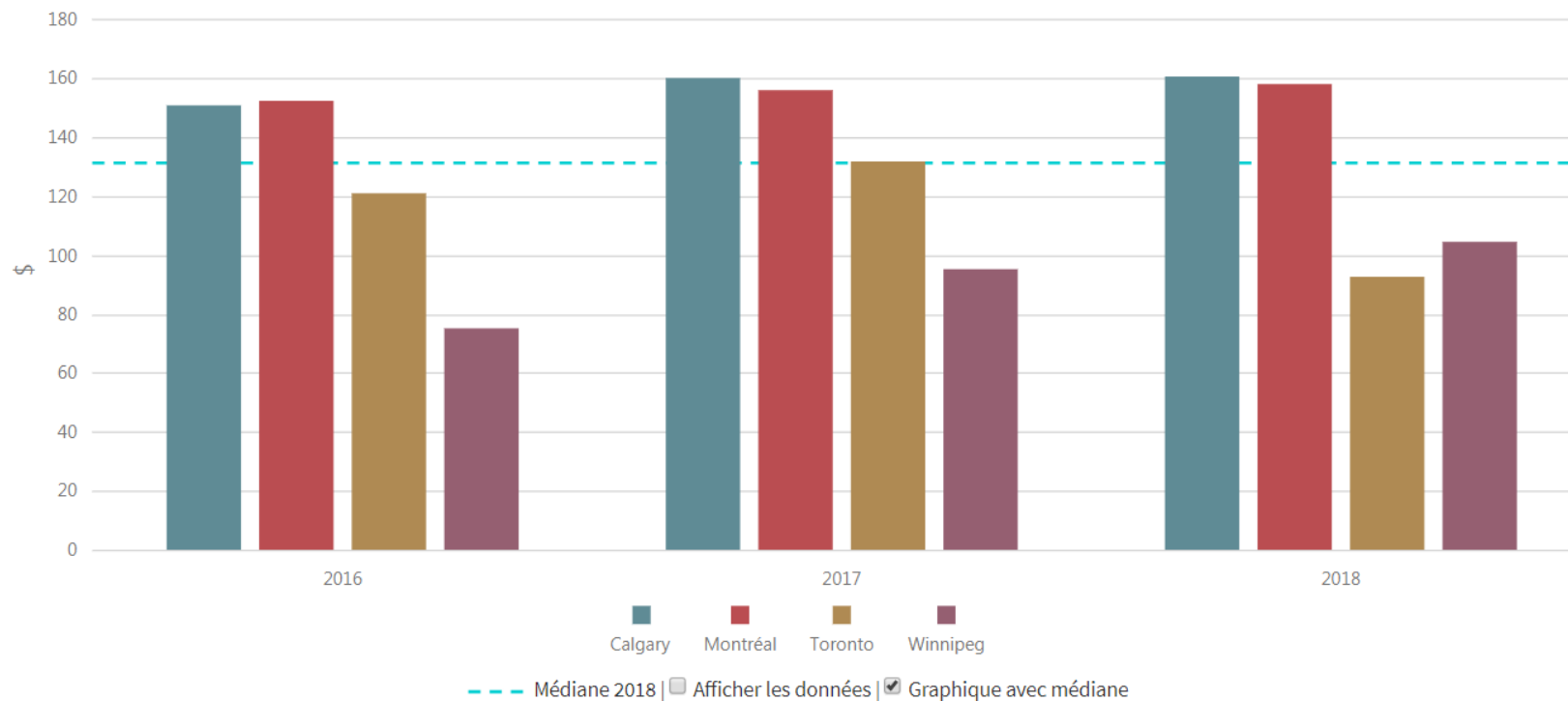
Hausse des coûts de 11,3 % entre 2017 et 2018.

Accroissement des coûts directs de la valorisation des matières résiduelles.

Augmentation des coûts de tri et de conditionnement des matières recyclables.

Indicateurs REMC

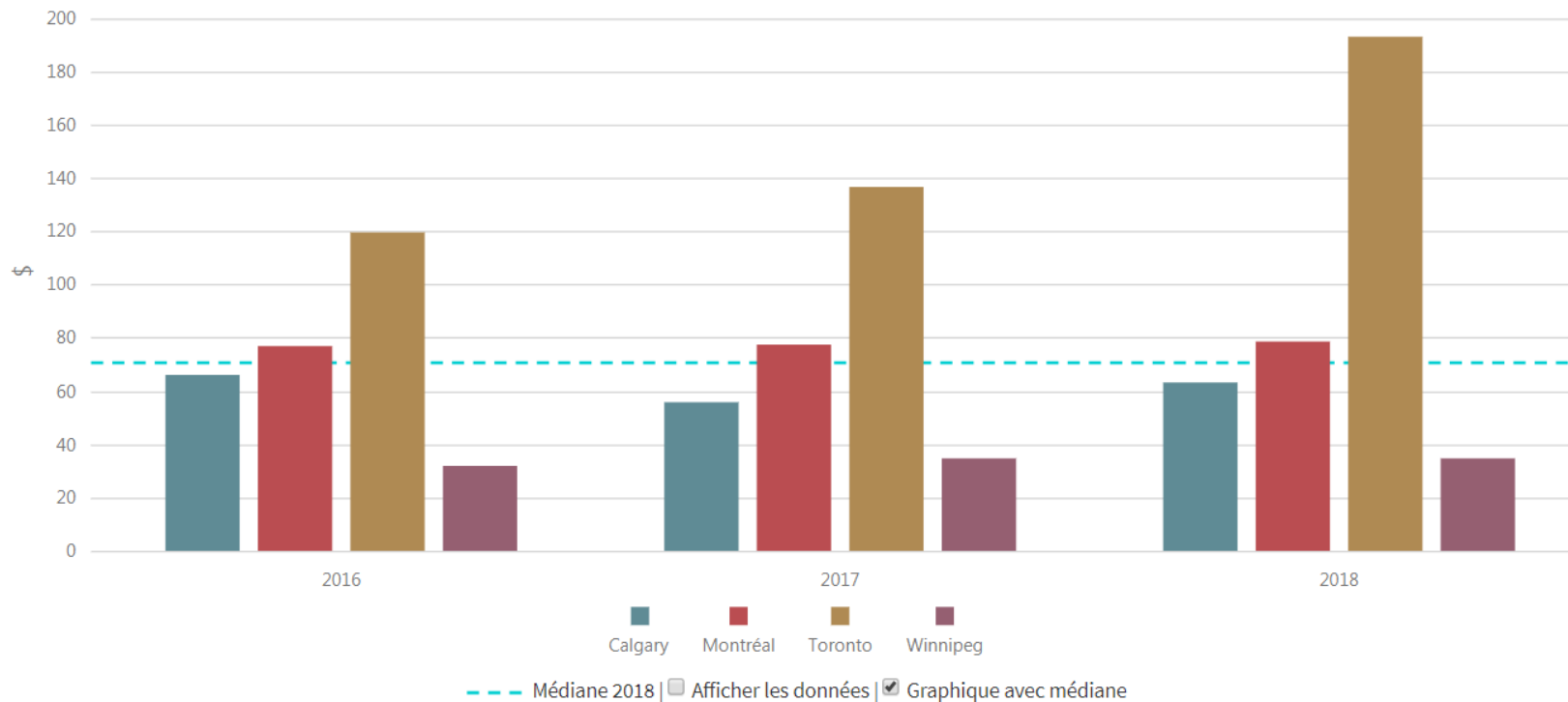
Coût total pour la collecte des ordures ménagères en bordure de rue par tonne



Légère hausse de 1,3 % entre 2017 et 2018. La performance de valorisation (compostage des matières organiques, augmentation des matières recyclables) impacte négativement cet indicateur (diminution du tonnage collecté avec un coût fixe à la porte).

Indicateurs REMC

Coût total pour l'élimination des matières résiduelles par tonne

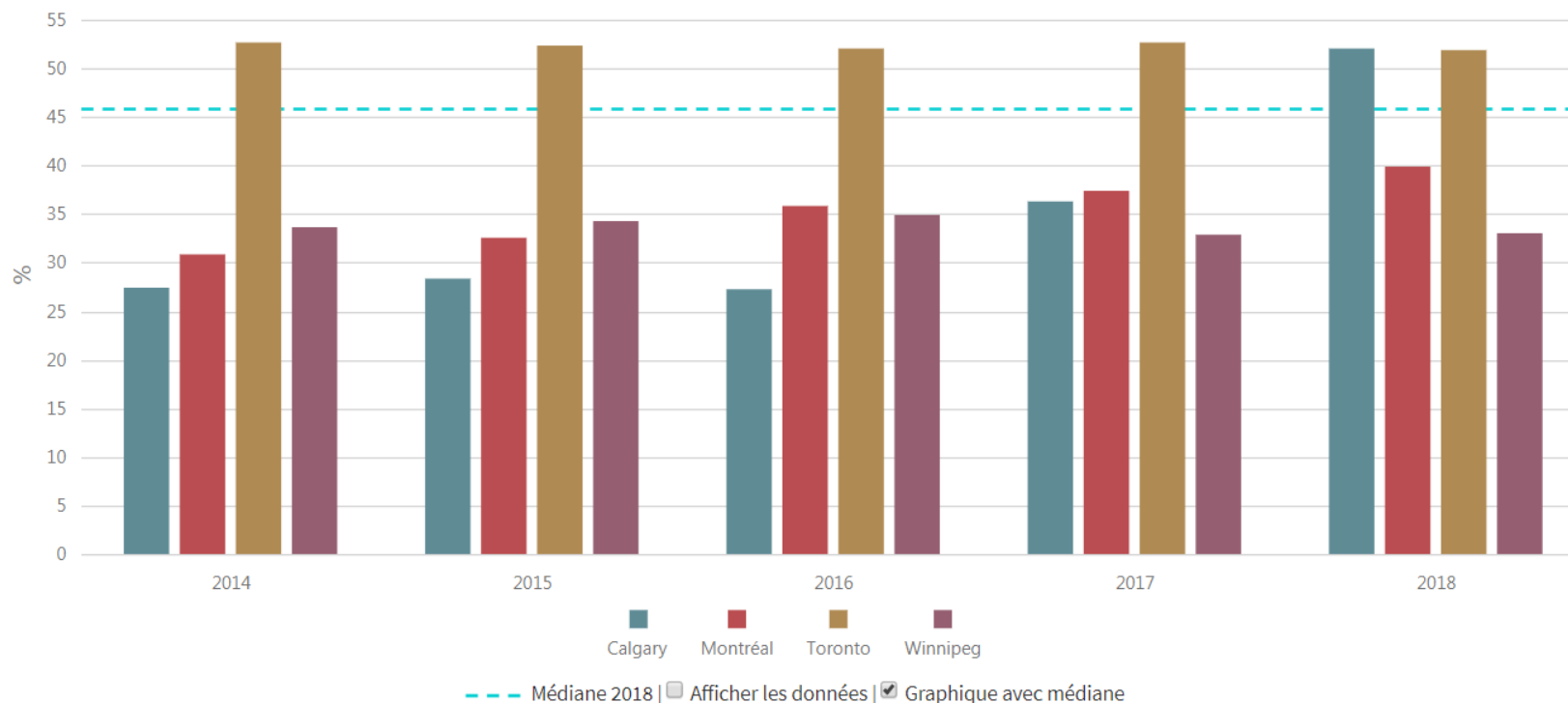


Hausse de 1,4 % du coût total entre 2017 et 2018

Les quantités de matières résiduelles éliminées diminuent plus rapidement que le coût

Indicateurs REMC

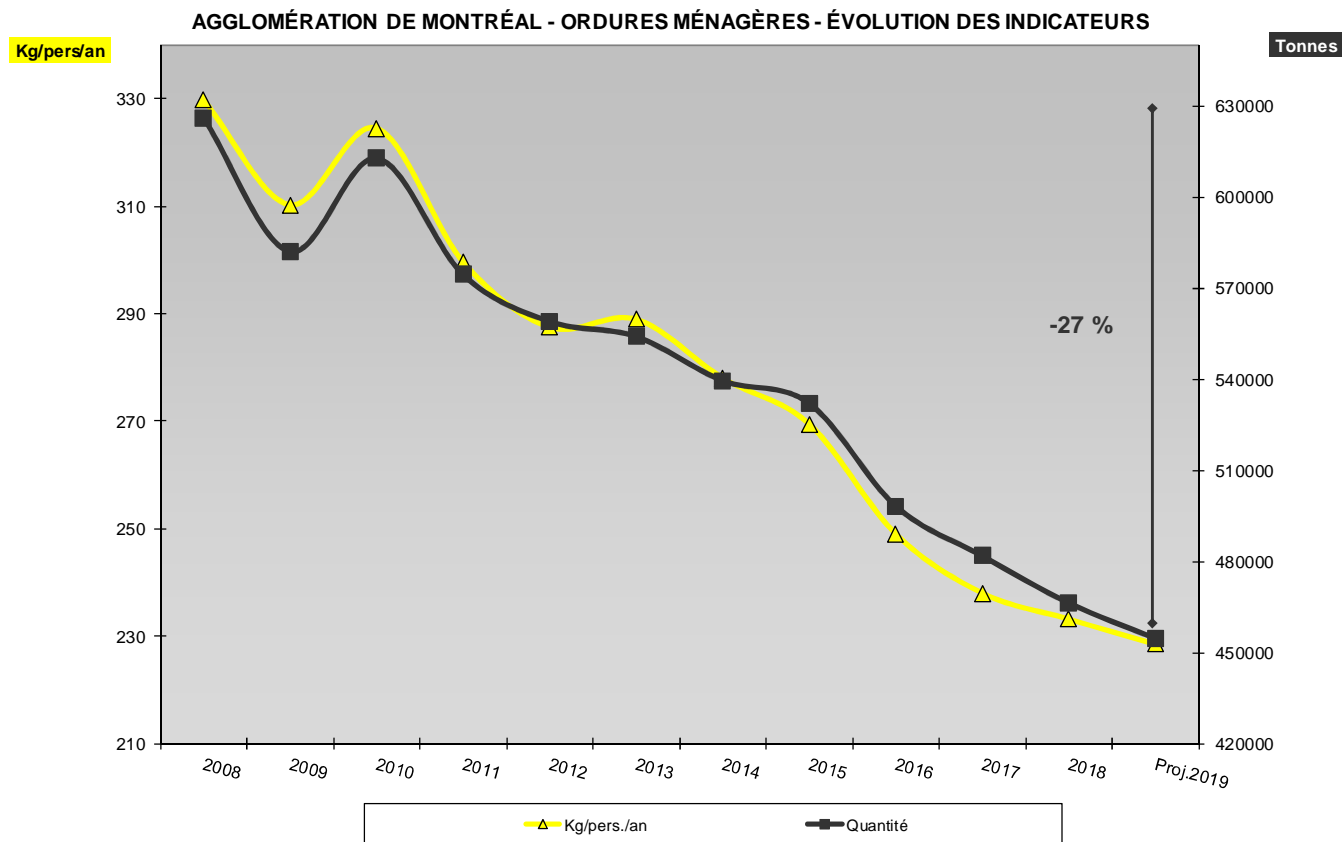
Pourcentage de matières résiduelles résidentielles détournées de l'enfouissement



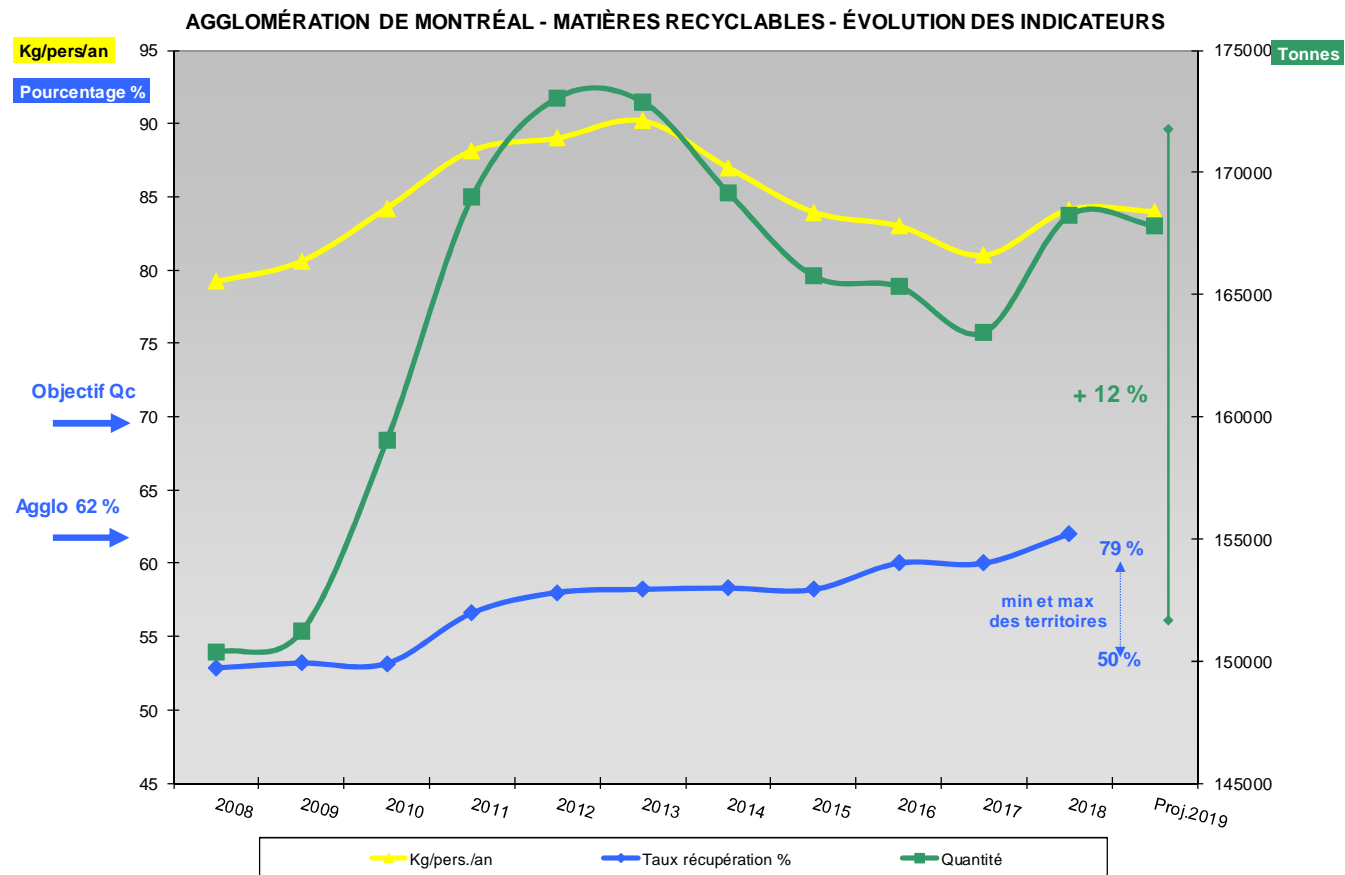
Hausse de 29 % du taux de détournement de l'enfouissement depuis 2014.

Augmentation du coût total pour la valorisation de 6 % en raison de l'accroissement des coûts de tri et de conditionnement des matières recyclables

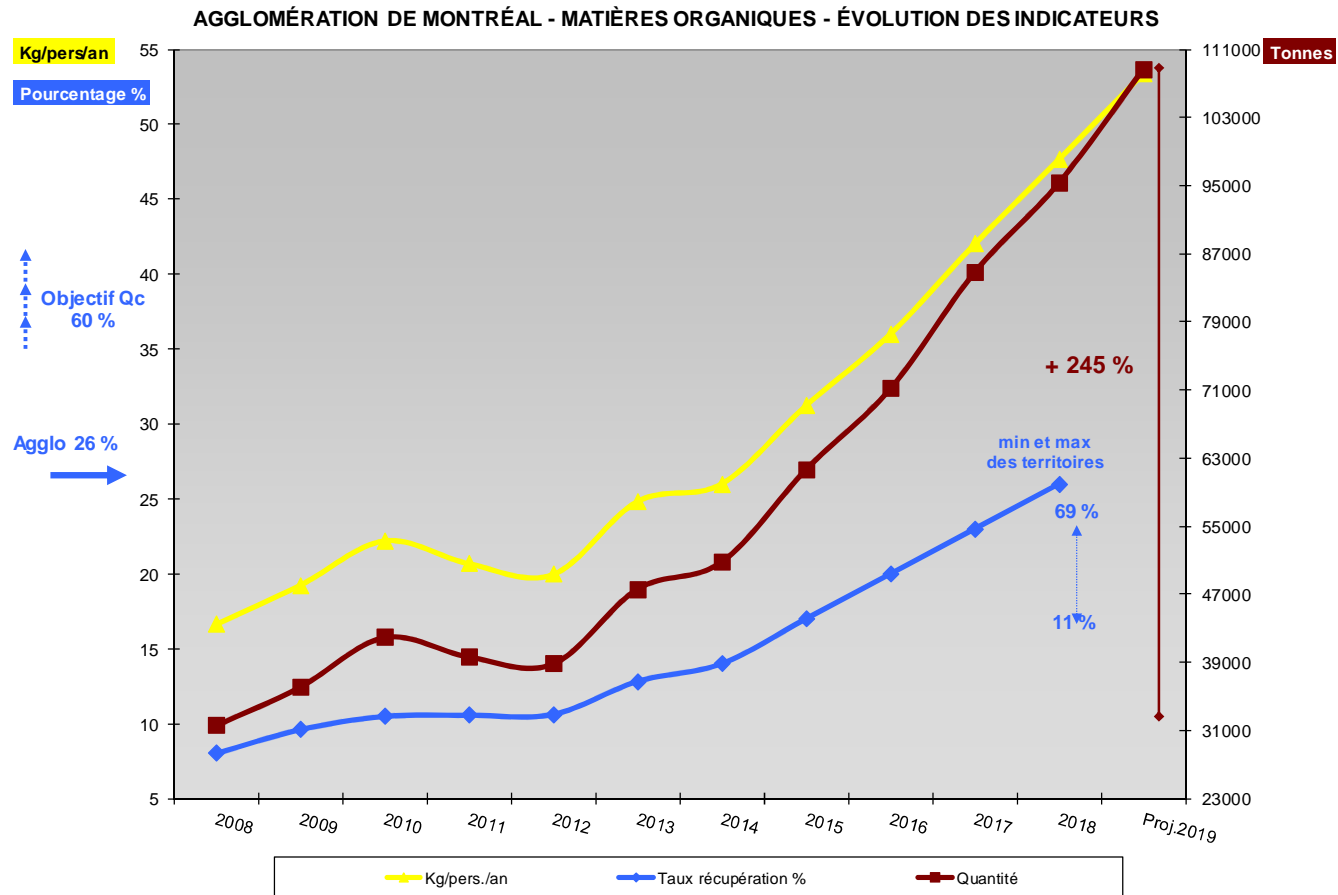
Budget 2020 – dépenses par objets



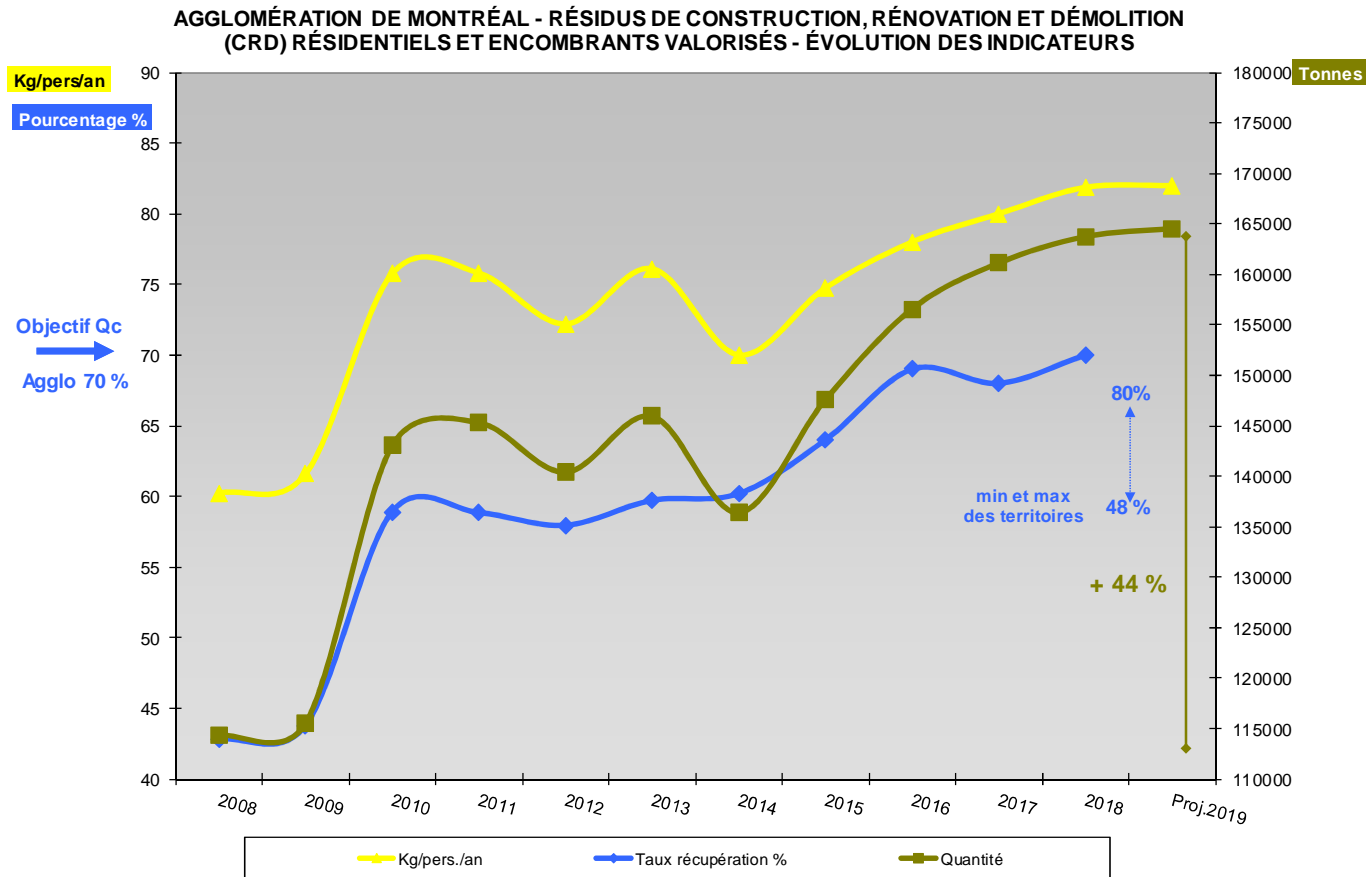
Budget 2020 – dépenses par objets



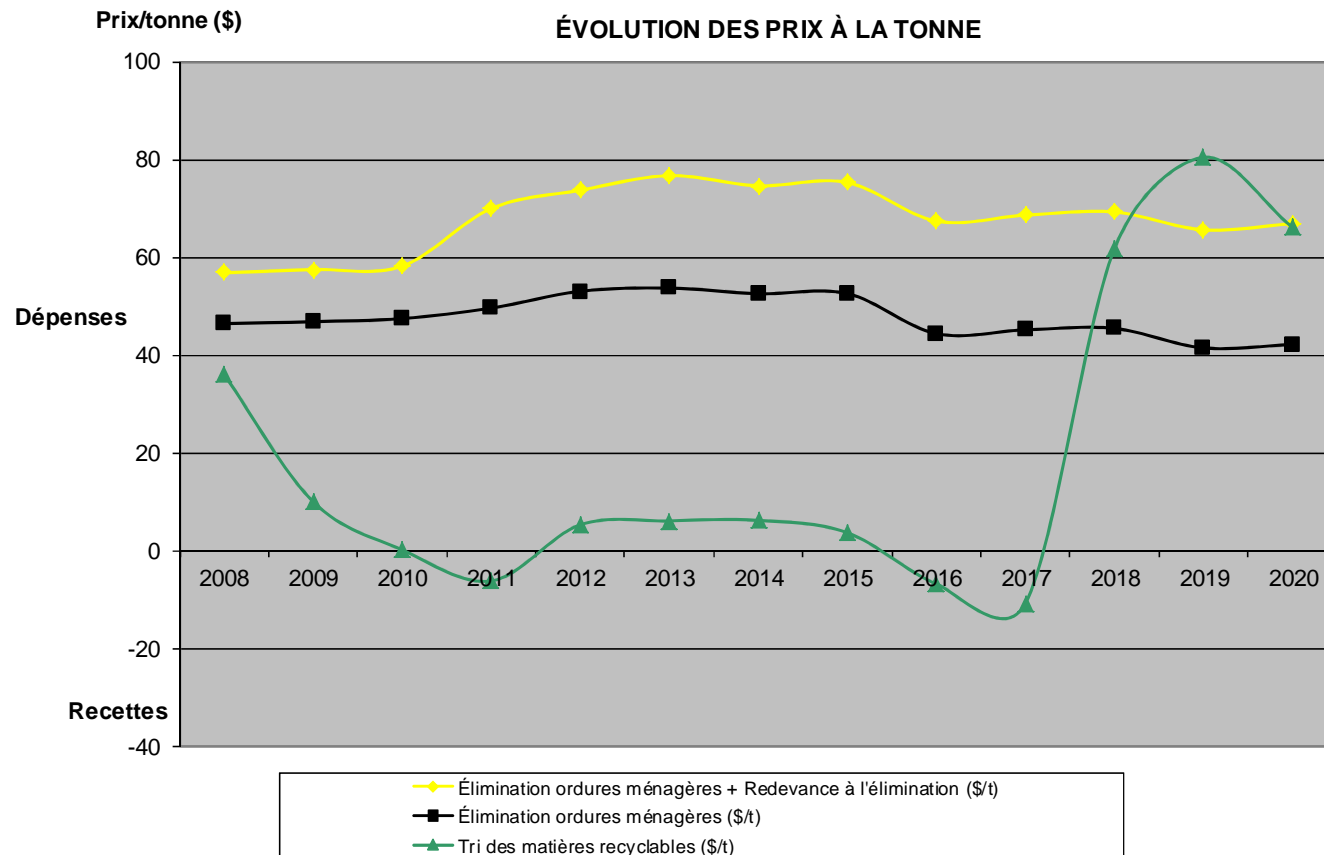
Budget 2020 – dépenses par objets



Budget 2020 – dépenses par objets



Budget 2020 – dépenses par objets



Liste des indicateurs

- Suivi des plaintes en environnement – Délai de prise en charge par rapport à la cible
- Suivi des plaintes en environnement – Rétroaction au plaignant après la vérification de la plainte par rapport à la cible
- Suivi des plaintes en environnement – Délai de fermeture d'un dossier de plainte par rapport à la cible
- Vitesse de réponse au permis par rapport à la cible
- Demandes d'accès à l'information par rapport à la cible
- Taux de récupération de matières recyclables et valorisables
- Coût moyen de la collecte et du transport des matières résiduelles en régie (ordures ménagères, recyclage et compostage) par porte
- Coût moyen du transport et du traitement pour la valorisation des matières résiduelles résidentielles par porte
- Coût moyen par tonne de la collecte des ordures ménagères
- Taux de diversion des matières résiduelles
- Délai de transfert des poursuites aux procureurs par rapport à la cible
- Pourcentage du temps des inspecteurs passé en inspection

Liste des indicateurs (suite)

- Ratio des poursuites déposées versus les poursuites recommandées
- Pourcentage des plaintes pris en charge dans les 24 heures
- Pourcentage des interventions dans les 24, 48 et 96 heures
- Pourcentage des plaintes dont le retour au plaignant est fait dans les 10 jours
- Pourcentage d'inspections réalisées dans les délais prévus
- RSQA - PTI- Pourcentage des achats réalisés dans le respect du budget alloué
- RSQA - Pourcentage des étalonnages réalisés en fonction du nombre planifié
- Pourcentage de mandats traités sur le total de mandats reçus à l'intérieur du délai
- Expertise technique (section DesBaillets) : délai de réponse aux plaintes reçues par GDC
- Expertise technique (section Crémazie) : eaux usées, effluents, aliments, etc. – Pourcentage de réalisation des analyses dans les délais
- Sols contaminés – Traitement des unités d'affaires pour les sols contaminés
- Sols contaminés – Traitement des demandes d'accès à l'information
- GMR – Taux de récupération des matières organiques par rapport à l'objectif de la Politique québécoise de GMR
- GMR – Favoriser les nouveaux entrepreneurs dans les A/O en maximisant la période entre l'octroi d'un nouveau contrat et le début du contrat

Bilan en matière de santé et sécurité au travail

Indicateurs au 30 septembre 2019

	2018	2019
Nombre d'accidents avec perte de temps	5	6
Taux de fréquence	3,43 %	4,24 %
Ratio d'assignation temporaire	71 %	40,7 %

Autres activités de prévention

- Maintien de 4 comités locaux SST
- Analyse et enquête de 15 événements accidentels
- Implantation démarche ISO 45001

Évolution budgétaire 2019 – Revenus

(en milliers de dollars)

	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Budget original 2019	15 255,0	9 249,1	24 504,1
Crédits additionnels (MTQ - Turcot mesure de la qualité de l'air et Programme Climat Municipalité)		2 521,9	2 521,9
Budget modifié 2019	15 255,0	11 771,0	27 026,0
Prévisions 2019	15 886,1	11 172,5	27 058,6
Surplus (déficit)	631,1	(598,5)	32,6
<u>Explications des principaux écarts</u>			
Projet MTQ Turcot -mesure de la qualité de l'air - budget 2019 inclut la totalité du projet prévu jusqu'en 2022		(1 737,9)	(1 737,9)
Programme Climat des municipalité - projet terminé		388,0	388,0
Valorisation énergétique du biogaz (entente Biomont Énergie) (note 1)		523,0	523,0
Hausse des redevances sur l'élimination de matières résiduelles - (Loi 130) en raison de la bonne performance de la Ville en gestion des matières organiques	500,0		500,0
Revenus des écocentres (droits entrés et cautionnement)		149,4	149,4
Divers (principalement GMR)	131,1	79,0	210,1
			-
	631,1	(598,5)	32,6

Note 1 : revenus en réduction de la provision du passif environnemental du CESM

Évolution budgétaire 2019 - Dépenses

(en milliers de dollars)

	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Budget original 2019	57 317,1	85 364,4	142 681,5
Crédits additionnels (MTQ-Turcot mesure de la qualité de l'air, Programme climat municipalités)		2 521,9	2 521,9
Budget modifié 2019	57 317,1	87 886,3	145 203,4
Prévisions 2019	58 304,4	84 784,8	143 089,2
Surplus (déficit)	(987,3)	3 101,5	2 114,2
Explications des principaux écarts			
Crédits additionnels (MTQ Turcot - mesure de la qualité de l'air et climat des municipalités)		2 109,2	2 109,2
Valorisation énergétique du biogaz (entente avec Biomont Énergie) (en réduction de la provision du passif environnemental du CESH)		(523,0)	(523,0)
Impact du transfert des changements climatiques (dépenses non récurrentes)		203,6	203,6
Gestion des matières résiduelles			
Différence du taux d'indexation des contrats de collecte et transport des matières résiduelles (IPC et indice de carburant)	(1 199,0)		(1 199,0)
Nouveau contrat d'entretien des bacs	262,3		262,3
Implantation de collecte et transport des résidus alimentaires pour les 9 logements et plus - implantation partielle dans certains arrondissements	136,5		136,5
Contributions financières, études et suivi réglementaire - bannissement sacs plastiques, mission 100 tonnes, articles usage unique, Publisacs, Coopérathon, PDGMR)	(63,0)	(142,0)	(205,0)
Économie sur le contrat de tri et mise en marché des matières recyclables et impact du nouveau centre de tri des matières recyclables - forte variabilité du marché - sujet à forte variation		2 111,3	2 111,3
Hausse du tonnage pour le traitement des résidus alimentaires (poursuite de l'implantation)		(594,2)	(594,2)
Hausse des coûts de gestion et d'opérations des écocentres suite à la résiliation des contrats du fournisseur principal au RENA	(119,0)	(720,2)	(839,2)
Nouveau contrat pour le traitement des CRD (changement taux valorisation)		269,1	269,1
Baisse du volume pour le traitement et la disposition des RDD des écocentres et des collectes itinérantes (fermeture Écocentre Lasalle et Saint-Laurent et baisse participation des citoyens)		151,7	151,7
Baisse de volume pour le traitement des déchets domestiques incluant l'impact sur les redevances		117,3	117,3
Divers	(5,1)	118,7	113,6
	(987,3)	3 101,5	2 114,2

Objectifs 2020

Le Service de l'environnement poursuivra les efforts entrepris, de concert avec ses partenaires, afin de doter l'agglomération des leviers essentiels qui lui permettront, non seulement de protéger l'environnement, mais aussi de préserver les ressources. Les actions prioritaires sont :

- Mettre en œuvre le PDGMR 2020-2025 qui priorisera la réduction à la source et l'augmentation de la récupération des matières organiques et la mobilisation des parties prenantes, notamment;
 - Déploiement de la phase 1 de la collecte dans les immeubles de 9 logements et plus ainsi que dans les écoles.
 - Mise en place d'un encadrement réglementaire incitant à la réduction à la source des matières résiduelles générées ciblant, en priorité, les contenants à usage unique, la gestion des invendus de l'industrie du textile et les matières organiques générées par les épiceries.
 - Poursuite des efforts visant la réduction du gaspillage alimentaire des commerces.
 - Mise en œuvre de la stratégie de renouvellement des contrats de collecte en réévaluant la fréquence et outils de collectes et en intégrant des critères de transition écologique dans les clauses contractuelles (ex.: plan de réduction des émissions de GES).
 - Suivi des travaux associés aux projets des centres de compostage et de biométhanisation.

Objectifs 2020 (suite)

- Évaluation des besoins et planification de la construction d'autres infrastructures pour le tri des matières recyclables et le traitement des matières organiques.
- Mise en opération l'usine de traitement du lixiviat au CESM et l'usine de traitement des eaux souterraines au PEPSC.

Aussi, d'autres actions importantes liées à la gestion des matières résiduelles sont planifiées :

- Révision de l'ensemble de la chaîne de valeur des écocentres afin de faire face aux enjeux du marché du transport, d'optimiser leur fonctionnement pour en réduire les coûts et planifier les prochaines infrastructures et les services.
- Révision de l'encadrement réglementaire sur la distribution de circulaires.
- Obtention de la certification ISO 45001 - Santé et sécurité au travail au CESM.
- Évaluation du projet-pilote pour tester une application informatique permettant un suivi en temps réel des autorisations de déverser permettant d'éliminer l'utilisation de billets papier.

Au niveau de la qualité de l'air, de l'eau et du milieu aquatique, tout en maintenant les activités régulières, les priorités sont :

- Réaliser des travaux conjoints avec la Direction régionale de la santé publique (DRSP) quant à la mise à jour des études sur la santé respiratoire dans l'est de Montréal et sur la revue, si requise, du nombre de stations de mesure sur la qualité de l'air nécessaire.

Objectifs 2020 (suite)

Au niveau de la qualité de l'air, de l'eau et du milieu aquatique, tout en maintenant les activités régulières, les priorités sont : (suite)

- Réviser les règlements sur les émissions de contaminants dans l'air entre autres sur la cuisson au bois.
- Mise en place et remplacement d'analyseurs dans certaines stations du RSQA.
- Réviser les règlements sur les rejets dans l'eau.

Pour ce qui a trait à l'inspection des aliments et aux laboratoires, les principaux dossiers sont :

- Renouveler et bonifier l'entente avec le MAPAQ et réaliser les engagements prévus.
- Effectuer la mise en place des recommandations de la firme externe du réaménagement du laboratoire de microbiologie pour répondre à la non-conformité de l'Agence de santé publique du Canada (ASPC).

Budget 2020 Revenus et dépenses par compétences

Revenus par compétences

(en milliers de dollars)

	Revenus						
	Réel comparatif 2015	Réel comparatif 2016	Réel comparatif 2017	Réel comparatif 2018	Prévision comparative 2019	Budget comparatif 2019	Budget 2020
Conseil municipal	(14 721,5)	(14 651,6)	(16 249,5)	(18 444,8)	(15 886,1)	(15 255,0)	(16 744,4)
Conseil d'agglomération	(8 529,6)	(10 107,2)	(12 392,3)	(10 151,4)	(11 172,5)	(9 249,1)	(9 520,8)
Total	(23 251,1)	(24 758,8)	(28 641,7)	(28 596,2)	(27 058,6)	(24 504,1)	(26 265,2)

Dépenses par compétences

(en milliers de dollars)

	Dépenses						
	Réel comparatif 2015*	Réel comparatif 2016 **	Réel comparatif 2017***	Réel comparatif 2018****	Prévision comparative 2019	Budget comparatif 2019	Budget 2020
Conseil municipal	67 784,2	59 316,1	49 095,4	75 378,7	58 304,4	57 317,1	62 961,0
Conseil d'agglomération	76 537,5	99 670,6	71 635,7	99 499,3	84 784,8	85 364,4	88 897,5
Total	144 321,7	158 986,6	120 731,2	174 878,0	143 089,2	142 681,5	151 858,5

*Note: Réel comparatif 2015 (conseil municipal) inclut une charge de 11,7M\$ de la réserve du passif environnemental lié aux autres sites contaminés

**Note : Réel comparatif 2016 (conseil agglo) inclut un ajustement de 28,9 M\$ de la réserve du passif environnemental du CESM - extension 20 ans jusqu'en 2062

***Note: Réel comparatif 2017 (conseil municipal) inclut un ajustement de -11,7 M\$ de la réserve du passif environnemental liés au Parc d'entreprise de Pointe-Saint-Charles (PEPSC) suite principalement à la reconnaissance d'une subvention du programme Revisol (9,7 M\$).

****Note: Réel comparatif 2018 inclut un ajustement de la réserve du passif environnemental au PEPSC de 14,4 M\$ (municipal) suite à la réception des appels d'offre pour la construction de l'usine et du mur d'étanchéité et les frais d'opérations et de 18,7 M\$ (agglomération) pour la provision des coûts de fermeture et d'après -fermeture du CESM (usine Lixiviat, taux actualisation)

Budget 2020 Revenus et dépenses par objets

Revenus par objets

(en milliers de dollars)

	Réel comparatif 2015	Réel comparatif 2016	Réel comparatif 2017	Réel comparatif 2018	Prévision comparative 2019	Budget comparatif 2019	Budget 2020
Autres services rendus	(5 239,6)	(5 935,4)	(2 088,2)	(2 809,5)	(2 546,0)	(1 706,8)	(1 768,2)
Autres revenus	(431,5)	(1 172,3)	(3 019,4)	23,2	(5,0)	-	-
Transferts	(17 580,0)	(17 651,1)	(23 534,2)	(25 810,0)	(24 507,6)	(22 797,3)	(24 497,0)
Total	(23 251,1)	(24 758,8)	(28 641,7)	(28 596,2)	(27 058,6)	(24 504,1)	(26 265,2)

Dépenses par objets

(en milliers de dollars)

	Réel comparatif 2015*	Réel comparatif 2016**	Réel comparatif 2017***	Réel comparatif 2018****	Prévision comparative 2019	Budget comparatif 2019	Budget 2020
Rémunération et cotisations de l'employeur	20 710,4	20 994,3	22 192,8	21 955,4	21 892,7	21 754,4	23 318,7
Transport et communication	(148,7)	489,5	321,2	646,0	711,6	649,1	687,7
Services professionnels	1 518,4	1 070,3	1 225,8	612,7	4 580,9	3 645,8	3 114,8
Services techniques et autres	109 139,0	103 676,3	103 780,5	111 891,2	119 859,7	120 083,6	129 509,4
Location, entretien et réparation	1 057,4	567,5	887,0	843,0	1 110,2	1 227,5	1 597,0
Biens non durables	3 888,3	1 768,8	1 882,3	1 718,7	1 532,6	1 539,0	2 251,4
Biens durables	1 055,3	5 221,3	2 976,2	3 321,3	29 166,7	31 395,7	31 424,6
Contributions à des organismes	100,0	100,0	243,8	131,4	143,4	120,5	170,5
Autres objets	7 001,7	25 098,6	(12 778,5)	33 758,3	(35 908,6)	(37 734,1)	(40 215,6)
Total	144 321,7	158 986,6	120 731,2	174 878,0	143 089,2	142 681,5	151 858,5

*Note: Réel comparatif 2015 (conseil municipal) inclut une charge de 11,7M\$ de la réserve du passif environnemental lié aux autres sites contaminés

**Note : Réel comparatif 2016 (conseil agglomération) inclut un ajustement de 28,9 M\$ de la réserve du passif environnemental du CESM - extension 20 ans jusqu'en 2062

***Note: Réel comparatif 2017 (conseil municipal) inclut un ajustement de -11,7 M\$ de la réserve du passif environnemental liés au Parc d'entreprise de Pointe-Saint-Charles (PEPSC) suite principalement à la reconnaissance d'une subvention du programme Revisol (9,7 M\$).

****Note: Réel comparatif 2018 inclut un ajustement de la réserve du passif environnemental au PEPSC de 14,4 M\$ (municipal) suite à la réception des appels d'offre pour la construction de l'usine et du mur d'étanchéité et les frais d'opérations et de 18,7 M\$ (agglomération) pour la provision des coûts de fermeture et d'après-fermeture du CESM (usine Lixiviat, taux actualisation)

Budget 2020 Revenus et dépenses par objets – explications d'écarts

- Revenus supplémentaires de transfert de 1,5 M\$ sur les redevances pour l'élimination des matières résiduelles en raison de la bonne gestion des matières organiques.
- Hausse de 1,4 M\$ de la **rémunération** par des ressources humaines supplémentaires pour le PDGMR - réduction à la source, l'optimisation des opérations de la GMR, le suivi de la réglementation sur la qualité de l'air (cuisson au bois, foyer et appareil), les activités d'inspection des aliments et de suivi de la qualité de l'eau des piscines.
- Variation des dépenses de **services techniques** :
 - +4,9 M\$ hausse des coûts des écocentres à la suite de l'inscription du fournisseur principal au RENA,
 - +4,5 M\$ indexation des contrats de collecte transport, de traitement et l'élimination des matières résiduelles (IPC et carburant),
 - -3,5 M\$ impact du nouveau contrat de tri et valorisation des matières recyclables et de la nouvelle usine,
 - +0,9 M\$ hausse du volume pour le traitement et l'élimination des résidus alimentaires,

Note : autres objets (-40,2 M\$) : permet d'annuler l'impact des dépenses de l'exercice qui sont couvertes par le passif environnemental du PEPSC, CESM et autres sites contaminés pour un impact nul sur le budget de fonctionnement du Service de l'environnement

Budget 2020 - Dépenses par catégories d'emplois

	(en milliers de dollars)					
	Budget comparatif 2015	Budget comparatif 2016	Budget comparatif 2017	Budget comparatif 2018	Budget comparatif 2019	Budget 2020
Rémunération et cotisations de l'employeur						
Cadres de gestion	2 514,9	2 648,9	2 607,9	2 733,9	3 025,0	2 995,2
Sous-total — Cadres	2 514,9	2 648,9	2 607,9	2 733,9	3 025,0	2 995,2
Contremaîtres	104,4	109,9	111,7	115,3	119,3	117,8
Cols blancs	11 775,6	11 656,8	11 405,6	11 609,0	11 981,0	12 467,8
Professionnels	5 716,2	5 971,1	6 336,4	6 818,2	6 555,2	7 646,0
Cols bleus	739,2	742,2	737,9	603,4	612,1	626,5
Gestion des postes vacants (2,5%)	-	-	(524,0)	(533,5)	(538,2)	(534,6)
Total	20 850,3	21 128,9	20 675,5	21 346,3	21 754,4	23 318,7

Budget 2020 - Variations de l'effectif par catégories d'emplois

	Années-personnes					
	Budget comparatif 2015	Budget comparatif 2016	Budget comparatif 2017	Budget comparatif 2018	Budget comparatif 2019	Budget 2020
Rémunération et cotisations de l'employeur						
Cadres de gestion	17,0	17,0	17,0	17,0	19,0	18,6
Sous-total — Cadres	17,0	17,0	17,0	17,0	19,0	18,6
Contremaîtres	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Cols blancs	154,5	154,4	149,9	147,9	151,4	153,1
Professionnels	49,8	52,7	55,7	56,8	53,8	64,8
Cols bleus	8,4	8,4	8,3	7,2	7,2	7,2
Total	230,7	233,5	231,9	229,9	232,4	244,7

Principaux écarts 2020 vs 2019 – Revenus

(en milliers de dollars)

	Local	Agglo	Total
Comparatif 2019	15 255,0	9 249,1	24 504,1
Hausse des redevances sur l'élimination de matières résiduelles - (Loi 130) - principalement en raison de la bonne performance de la Ville en gestion des matières organiques	1 500,0		1 500,0
Hausse de la contribution MAPAQ 2019 et 2020		199,7	199,7
Divers	(10,6)	72,0	61,4
Variation totale	1 489,4	271,7	1 761,1
Budget 2020	16 744,4	9 520,8	26 265,2

Principaux écarts 2020 vs 2019 - Dépenses

(en années-personnes et en milliers de dollars)

	A-P.	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Comparatif 2019	232,4	57 317,1	85 364,4	142 681,5
Gestion des matières résiduelles				
Impact du nouveau contrat de tri et valorisation des matières recyclables et de la nouvelle usine (forte volatilité du marché du prix des matières)			(3 526,3)	(3 526,3)
Différence de l'indexation des contrats de collecte, de transport, traitement et élimination des matières résiduelles (IPC et indice de carburant)		3 597,0	948,4	4 545,4
Impact de l'inscription du fournisseur principal au RENA sur les coûts d'opérations des écocentres		495,5	4 523,1	5 018,6
Hausse du volume pour le traitement et l'élimination des résidus alimentaires			855,1	855,1
Collectes supplémentaires des matières résiduelles et/ou changement de lieu de livraison		284,9		284,9
PDGMR - Montréal zéro déchets 2020-25 - (ressources humaines supplémentaires + réduction à la source (contributions financières et études)	4,0	308,6	332,6	641,2
Nouvelles collectes et transport pour les résidus alimentaires de 9 logements et plus et ICI (réduction à la source - PDGMR)		330,0		330,0
Hausse des ressources afin d'optimiser le contrôle des opérations de la gestion des matières résiduelles	5,0	302,4	180,9	483,3
Baisse de tonnage pour le traitement des déchets domestiques			(104,7)	(104,7)
Application de la réglementation environnemental sur la qualité de l'air				
Ajout de postes et autres dépenses pour les rejets atmosphériques (cuisson au bois, appareil et foyer (combustible solide))	3,0	127,0	262,2	389,2
Ajout de postes pour la division de l'inspection des aliments- contre l'accroissement de la contribution du MAPAQ	2,0		161,4	161,4
Abolition de la contrainte d'optimisation de 1,5 % sur la gestion de performance des ressources humaines	(3,0)			-
Autres	1,3	198,5	(99,5)	99,0
				-
Variation totale	12,3	5 643,9	3 533,1	9 177,0
Budget 2020	244,7	62 961,0	88 897,5	151 858,5

Période de questions?

Pour toute demande d'information au sujet de ce document :

M. Roger Lachance
Directeur
Service de l'environnement
1555, rue Carrie-Derick
Montréal (Québec) H3C 6W2
514 872-7540
roger.lachance@montreal.ca

Programme triennal d'immobilisations 2020-2022

Plan de la présentation

- Liste des acronymes
- Enjeux
- Réalisations 2019
- PTI 2020-2022 par catégories d'actifs
- PTI 2020-2022 à la charge des contribuables (subventions et autres sources de financement)
- Liste des programmes
- Priorités du PTI 2020-2022 : programmes
- Liste des projets
- Priorités du PTI 2020-2022 : projets
- Impacts sur le budget de fonctionnement
- Impacts sociaux et mesures de mitigation
- Accessibilité universelle : mesures mises en œuvre
- Période de questions
- Annexes
 - Liste des programmes par compétences
 - Liste des projets par compétences
 - Liste des projets et programmes et leurs provenances de financement externe
 - Écart entre le PTI 2019-2021 et le PTI 2020-2022

Liste des acronymes

- ICI : Institutions, Commerces et Industries
- LEED : Leadership in Energy and Environmental Design
- BNQ : Bureau de normalisation du Québec
- PTMOBC : Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage

Enjeux

- Assurer un suivi afin d'obtenir dans le nouveau centre de tri à Lachine un tri performant des matières dans l'objectif d'optimiser la qualité et la valeur ajoutée des matières triées pour favoriser les marchés locaux et une économie circulaire.
- Terminer la conception et débiter la construction du centre de compostage (Saint-Laurent)
- Terminer la conception, aménager les infrastructures de services et débiter la construction du centre de biométhanisation (Montréal-Est).
- Poursuivre les activités des comités de suivi visant à assurer l'acceptabilité sociale liée à la réalisation des CTMO.
- Revoir l'ensemble de la chaîne de valeur des écocentres afin de faire face aux enjeux du marché du transport, d'optimiser leur fonctionnement pour en réduire les coûts et planifier les prochaines infrastructures et les services.
- Maintenir et développer, au besoin, les installations et équipements nécessaires aux mesures de l'état de l'environnement et poursuivre la mise à niveau des stations de mesure de la qualité de l'air.
- Acquisition et remplacement d'équipements, d'instruments et de mobilier de laboratoire utilisés pour les analyses de plusieurs paramètres, dont la majorité réglementée, dans le cadre du suivi des mandats octroyés par notre service, le service de l'eau et les arrondissements.
- Remplacer les équipements servant à l'échantillonnage des rejets industriels ayant atteint leur durée de vie utile. Ces échantillonnages permettent la vérification de la conformité des règlements sous la responsabilité du Service.

Réalisations 2019

Volet protection

- Remplacement de la balance à l'écocentre Côte-des-Neiges

Volet développement

- Octroi en février d'un contrat pour la conception, la construction et l'exploitation sur une période de 5 ans d'un centre de compostage dans l'arrondissement de Saint-Laurent et démarrage de la conception (réalisée à 60%). Le bâtiment qui occupait le site est déconstruit.
- Octroi en août d'un contrat pour la conception, la construction et l'exploitation sur une période de 5 ans d'un centre de biométhanisation dans la ville de Montréal-Est et débuter le processus de conception (réalisé à 30 %).
- Tenue d'une rencontre régulière et d'une séance d'information publique pour chacun des deux comités de suivi des projets (est et ouest).
- Augmentation du financement provenant des gouvernements provincial et fédéral
- Finalisation de la construction et mise en service en novembre de nouveau centre de tri à Lachine.
- Début de la planification et des études pour l'implantation d'un futur centre de tri dans le secteur est de l'agglomération.
- Poursuite des démarches et études pour un nouvel écocentre dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

PTI 2020-2022 par catégories d'actifs

PTI 2020-2022 : 296,2 M\$ (95 % développement et 5% protection)

(en milliers de dollars)

CATÉGORIES D'ACTIFS	2020			2021			2022			2020-2022		
	Protection	Développement	Total	Protection	Développement	Total	Protection	Développement	Total	Protection	Développement	Total
CONSEIL MUNICIPAL												
Machinerie, outillage spécialisé et équipements	4 342,0	-	4 342,0	3 696,0	-	3 696,0	3 819,0	-	3 819,0	11 857,0	-	11 857,0
Total :	4 342,0	-	4 342,0	3 696,0	-	3 696,0	3 819,0	-	3 819,0	11 857,0	-	11 857,0
pourcentage relatif ==>	100,0 %	0,0 %		100,0 %	0,0 %		100,0 %	0,0 %		100,0 %	0,0 %	
CONSEIL AGGLOMÉRATION												
Bâtiments		94 579,0	94 579,0		125 262,0	125 262,0		61 672,0	61 672,0	-	281 513,0	281 513,0
Machinerie, outillage spécialisé et équipements	1 415,0		1 415,0	725,0		725,0	700,0		700,0	2 840,0	-	2 840,0
Total :	1 415,0	94 579,0	95 994,0	725,0	125 262,0	125 987,0	700,0	61 672,0	62 372,0	2 840,0	281 513,0	284 353,0
pourcentage relatif ==>	1,5 %	98,5 %		0,6 %	99,4 %		1,1 %	98,9 %		1,0 %	99,0 %	
CATÉGORIES D'ACTIFS												
GLOBAL												
Bâtiments	-	94 579,0	94 579,0	-	125 262,0	125 262,0	-	61 672,0	61 672,0	-	281 513,0	281 513,0
Machinerie, outillage spécialisé et équipements	5 757,0	-	5 757,0	4 421,0	-	4 421,0	4 519,0	-	4 519,0	14 697,0	-	14 697,0
Total :	5 757,0	94 579,0	100 336,0	4 421,0	125 262,0	129 683,0	4 519,0	61 672,0	66 191,0	14 697,0	281 513,0	296 210,0
pourcentage relatif ==>	5,7 %	94,3 %		3,4 %	96,6 %		6,8 %	93,2 %		5,0 %	95,0 %	

PTI 2020-2022 par catégories d'actifs

Ces investissements permettront la poursuite de la mise en œuvre du plan de gestion des matières résiduelles ainsi que le maintien de la capacité de mesure de l'état de l'environnement.

Des dépenses de 14,2 M\$ (4,8 %) pour la protection des actifs et de 282,0 M\$ pour le développement (95,2 %).

PTI à la charge des contribuables (subventions et autres sources de financement)

PTI 2020-2022 : 296,2 M\$

- Au net, un montant de 168,9 M\$ sera à la charge des contribuables, soit 57,0% du PTI planifié
- 127,3 M\$ financé par des subventions, soit 43,0 % du financement total
- 8,0 M\$ (4,7 %) des investissements prévus par le Service relèvent du conseil municipal
- 160,9 M\$ (95,3 %) relèvent du conseil d'agglomération

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

(en milliers de dollars)

MODES DE FINANCEMENT	2020			2021			2022			2020-2022		
	Conseil municipal	Conseil agglomération	Total	Conseil municipal	Conseil agglomération	Total	Conseil municipal	Conseil agglomération	Total	Conseil municipal	Conseil agglomération	Total
Programmation déposée	4 342	95 994	100 336	3 696	125 987	129 683	3 819	62 372	66 191	11 857	284 353	296 210
Source de financement externe												
Transferts (subventions)	(1 433)	(45 134)	(46 567)	(1 433)	(59 724)	(61 157)	(1 034)	(18 573)	(19 607)	(3 900)	(123 431)	(127 331)
Montant à la charge des contribuables	2 909	50 860	53 769	2 263	66 263	68 526	2 785	43 799	46 584	7 957	160 922	168 879

Liste des programmes

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

(en milliers de dollars)

UNITÉ D'AFFAIRE/ DIRECTION	N°	PROGRAMME	Réalizations antérieures				Budget original	PTI 2020-2022			
			2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Environnement	50013	Protection et réfection de bâtiments - Environnement	111	9	117	166	150	150	150	150	450
	50031	Acquisition et installation d'équipements d'échantillonnage et de mesures environnementales	10	450	164	262	655	1 165	475	450	2 090
	55555	Mise aux normes, protection et réfection des écocentres	0	83	76	11	100	100	100	100	300
	55600*	Outil de collecte des matières résiduelles	0	121	163	740	1 211	1 235	1 259	1 285	3 779
	55605	Outil de collecte des matières recyclables	0	0	0	0	399	521	351	448	1 320
Total :			121	663	520	1 179	2 515	3 171	2 335	2 433	7 939

* Le projet 50012 pour l'achat des outils de collecte des matières recyclables a été transféré sous le programme 55600 au budget 2018

Priorités du PTI 2020-2022

Programmes PTI 2020-2022

Outil de collecte des matières résiduelles	3,8 M\$
Acquisition et installation d'équipements d'échantillonnage et de mesures environnementales	2,1 M\$
Outil de collecte des matières recyclables	1,3 M\$
Protection et réfection de bâtiments - Environnement	0,4 M\$
Mise aux normes, protection et réfection des écocentres	0,3 M\$

Liste des projets

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

(en milliers de dollars)

UNITÉ D'AFFAIRE/DIRECTION	N°	PROJET	Coût fiches net	PTI 2020-2022 (brut)					Source externe de financement	Ultérieur au PTI 2020-2022	Source externe de financement	Total projet net
			Avant 2020	2020	2021	2022	Total	2020-2022	2023 et +	2023 et +		
Environnement	50010	Centre de compostage Saint-Laurent	38 485	65 572	48 023	0	113 595	-59 087	471	0	93 464	
	50030	Outils collecte des ordures ménagères hors foyer et autres	0	153	153	153	459	0	459	0	918	
	50041	Outils de collecte des matières organiques	11 930	1 433	1 433	1 433	4 299	-3 900	4 299	0	16 628	
	50050	Outil collecte matières organiques - multilogements et ICI - projets pilotes	0	1 000	500	500	2 000	0	0	0	2 000	
	51111	Centre de compostage de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	720	122	124	126	372	0	98 075	0	99 167	
	51212	Centre de biométhanisation - LaSalle	3 038	353	5 095	6 725	12 173	-3 380	147 582	-1 449	157 964	
	51313	Centre de biométhanisation de Montréal-Est	3 541	26 931	65 813	32 171	124 915	-60 964	517	0	68 009	
	51414	Centre pilote de prétraitement de Montréal-Est	1 274	223	227	230	680	0	31 491	0	33 445	
	51515	Conception et construction d'écocentres	169	100	2 711	2 327	5 138	0	19 507	0	24 814	
	55222	Centre de tri des matières recyclables - Lachine	47 008	855	127	0	982	0	0	0	47 990	
	55223	Centre de tri des matières recyclables - Est	255	423	3 142	20 093	23 658	0	33 371	0	57 284	
Total :			106 420	97 165	127 348	63 758	288 271	-127 331	335 772	-1 449	601 683	

Priorités du PTI 2020-2022

Projets	PTI 2020-2022
Priorité 1	
Centre de compostage Saint-Laurent	113,6 M \$
Centre de biométhanisation de Montréal-Est	124,9 M \$
Centre de tri des matières recyclables - Est	23,6 M \$
Outils de collecte des matières organiques	4,3 M \$
Outil collecte matières organiques - multilogements et ICI - projets pilotes	2,0 M \$
Centre de tri des matières recyclables - Lachine	1,0 M \$
Priorité 2	
Centre de biométhanisation - LaSalle	12,2 M \$
Outils de collecte des ordures ménagères hors foyer et autres	0,5 M \$
Priorité 3	
Conception et construction d'écocentres	5,1 M \$
Centre de compostage de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	0,4 M \$
Centre pilote de prétraitement de Montréal-Est	0,7 M \$
	<hr/>
Total Brut	288,3 M \$

*Le PTI 2020-2022 de 288,3 M \$ sera atténué par une aide financière gouvernementale de plus de 127,3 M \$ pour des investissements nets de 161,0 M \$

Impacts sur le budget de fonctionnement

Outils de collecte des matières organiques pour les multilogements et les ICI:

- Coût de la collecte et transport 0,3 M\$

Centres de traitement :

- Centre de compostage de Saint-Laurent (en opération dès septembre 2021) 2,3 M\$
- Centre de biométhanisation de Montréal-Est (correspond à 6 mois d'opération en 2022) 1,6 M\$
- Centre de tri des matières recyclables - Lachine (en opération dès novembre 2019) 8,4 M\$

Impacts sociaux et mesures de mitigation

- Appréhension de nuisances causée par l'implantation de centre de traitement de matières organiques

Mesures de mitigation :

- Mise en place de comité de suivi impliquant les parties prenantes concernées.
- Intégration des recommandations faites, en réponse aux consultations publiques réalisées.
- Sas double porte pour l'entrée/sortie des camions et bâtiment sous pression négative.
- Système de lavage des roues de camions dans le bâtiment.
- Redondance dans les systèmes de traitement de l'air et captage à la source (espaces fermés)
- Limites de détection d'odeurs fixées en limite de propriété et non au premier récepteur.
- Certification LEED Or des installations.
- Compost de qualité BNQ Grade A (sans restriction d'usage).

Accessibilité universelle : mesures mises en œuvre

- Les infrastructures en développement ou prévues disposeront d'accès universels (écocentres, centre de tri et centres de traitement des matières organiques)

De concert avec la SGPI,

- Action corrective en cours d'implantation pour le bâtiment situé au 827 Crémazie.

Période de questions ?

Annexes

Liste des programmes par compétences

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

(en milliers de dollars)

UNITÉ D'AFFAIRES/ DIRECTION	N°	PROGRAMME	Compétence	Réalizations antérieures				Budget original	2020-2022			
				2015	2016	2017	2018		2019	2020	2021	2022
Environnement	50013	Protection et réfection de bâtiments - Environnement	A	111	9	117	166	150	150	150	150	450
	50031	Acquisition et installation d'équipements d'échantillonnage et de mesures environnementales	A	10	450	164	262	655	1 165	475	450	2 090
	55555	Mise aux normes, protection et réfection des écocentres	A	-	83	76	11	100	100	100	100	300
	55600	Outils de collecte des matières recyclables	M	-	121	163	740	1 211	1 235	1 259	1 285	3 779
	55605	Outils de collecte des matières résiduelles	M	-	-	-	-	399	521	351	448	1 320
Total :				121	663	520	1 179	2 515	3 171	2 335	2 433	7 939

* Le projet 50012 pour l'achat des outils de collecte des matières recyclables a été transféré sous le programme 55600 au budget 2018

Liste des projets par compétences

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

(en milliers de dollars)

UNITÉ D'AFFAIRES/ DIRECTION	N°	PROJET	Compétence	Coût fiches net	PTI 2019-2021 (brut)				Source externe de financement	Ultérieur au PTI 2019-2021	Source externe de financement	Total projet net
				Avant 2020	2020	2021	2022	Total	2020-2022	2023 et +	2023 et +	
Environnement	50010	Centre de compostage - Saint-Laurent	A	38 485	65 572	48 023	-	113 595	(59 087)	471	-	93 464
	50030	Outils de collecte des ordures ménagères hors foyer et autres	M	-	153	153	153	459	-	459	-	918
	50041	Outils de collecte des matières organiques	M	11 930	1 433	1 433	1 433	4 299	(3 900)	4 299	-	16 628
	50050	Outils de collecte des matières organiques pour les multilogements et les ICI	M	-	1 000	500	500	2 000	-	-	-	2 000
	51111	Centre de compostage - Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	A	720	122	124	126	372	-	98 075	-	99 167
	51212	Centre de biométhanisation - LaSalle	A	3 038	353	5 095	6 725	12 173	(3 380)	147 582	(1 449)	157 964
	51313	Centre de biométhanisation - Montréal-Est	A	3 541	26 931	65 813	32 171	124 915	(60 964)	517	-	68 009
	51414	Centre pilote de prétraitement - Montréal-Est	A	1 274	223	227	230	680	-	31 491	-	33 445
	51515	Conception et construction d'écocentres	A	169	100	2 711	2 327	5 138	-	19 507	-	24 814
	55222	Centre de tri des matières recyclables - Lachine	A	47 008	855	127	-	982	-	-	-	47 990
	55223	Centre de tri des matières recyclables - Est	A	255	423	3 142	20 093	23 658	-	33 371	-	57 284
Total :				106 420	97 165	127 348	63 758	288 271	(127 331)	335 772	(1 449)	601 683

Liste des projets et programmes et leurs provenances de financement externe

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

(en milliers de dollars)

UNITÉ D'AFFAIRES/ DIRECTION	No	PROJET	PTI 2020-2022 (Brut)	Source externe de financement	Intitulé source externe	PTI 2020-2022 (Net)
Environnement	50010	Centre de compostage Saint-Laurent	113 595,0	59 088,0	PTMOBC	54 507,0
	50041	Outils de collecte des matières organiques	4 299,0	3 900,0	PTMOBC	399,0
	51212	Centre de biométhanisation - LaSalle	12 173,0	3 380,0	PTMOBC	8 793,0
	51313	Centre de biométhanisation de Montréal-Est	124 915,0	60 964,0	PTMOBC	63 951,0
Total :			254 982,0	127 332,0		127 650,0

Écart entre le PTI 2019-2021 et le PTI 2020-2022

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

(en milliers de dollars)

N°	PROGRAMME/PROJET	PTI 2019-2021 (brut)				PTI 2019-2021 (brut)				Écart entre PTI 2018-2020 et 2019-2021
		2019	2020	2021	Total	2020	2021	2022	Total	
50013	Protection et réfection de bâtiments - Qualité de l'air	150	150	150	450	150	150	150	450	0
50031	Acquisition et installation d'équipements d'échantillonnage et de mesures environnementales	655	600	680	1 935	1 165	475	450	2 090	155
55555	Mise aux normes, protection et réfection des écocentres	100	100	100	300	100	100	100	300	0
55600	Outils de collecte des matières recyclables	1 211	1 235	1 054	3 500	1 235	1 259	1 285	3 779	279
55605	Outil de collecte des matières résiduelles	399	311	736	1 446	521	351	448	1 320	-126
Total des programmes		2 515	2 396	2 720	7 631	3 171	2 335	2 433	7 939	308
50010	Centre de compostage de Saint-Laurent	62 680	53 288	15 893	131 861	65 572	48 023	0	113 595	-18 266
50030	Outils de collecte des ordures ménagères hors foyer et autres	2 600	1 000	1 000	4 600	153	153	153	459	-4 141
50041	Achat et distribution d'outils de collecte des matières organiques sur le territoire de la Ville de Montréal	740	274	273	1 287	1 433	1 433	1 433	4 299	3 012
50050	Outil collecte matières organiques - multilogements et ICI - projets pilotes	0	0	0	0	1 000	500	500	2 000	2 000
51111	Centre de compostage de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	122	124	126	372	122	124	126	372	0
51212	Centre de Biométhanisation de LaSalle	5 748	203	313	6 264	353	5 095	6 725	12 173	5 909
51313	Centre de biométhanisation de Montréal-Est	41 717	60 621	24 025	126 363	26 931	65 813	32 171	124 915	-1 448
51414	Centre pilote de prétraitement de Montréal-Est	1 214	828	227	2 269	223	227	230	680	-1 589
51515	Conception et construction d'écocentres	183	3 517	14 906	18 606	100	2 711	2 327	5 138	-13 468
55222	Centre de tri des matières recyclables	4 165	127	130	4 422	855	127	0	982	-3 440
55223	Centre de tri des matières recyclables - Est	408	680	7 590	8 678	423	3 142	20 093	23 658	14 980
Total des projets		119 577	120 662	64 483	304 722	97 165	127 348	63 758	288 271	-16 451
Total :		122 092	123 058	67 203	312 353	100 336	129 683	66 191	296 210	-16 143
Source de financement externe (subventions)		(25 097)	(28 533)	(10 353)	(63 983)	(46 567)	(61 157)	(19 607)	(127 331)	(63 348)
Total des investissements nets		96 995	94 525	56 850	248 370	53 769	68 526	46 584	168 879	-79 491

Service de l'environnement

URL téléchargement de la présentation